

CONTRÔLE DES LISTES ELECTORALES

INFORMATION À LA POPULATION

Conformément à l'article R.7 du Code électoral,

La commission de contrôle des listes électorales de la ville de Sceaux composée des membres suivants :

Annie BACH, Frédéric GUERMANN, Emmanuel GOUJON, Maud BONTÉ, Philippe SZYNKOWSKI se réunira en séance publique :

**A L'HÔTEL DE VILLE
Salle Les Boiseries**

Le jeudi 19 mai 2022 à 10H00

Sceaux, le 10 mai 2022

Le Maire

Philippe LAURENT